Génocide de 1972 au Burundi : L'ONU a-telle besoin d'un rapport complémentaire ?

@rib News, 29/04/2014 Editorial Ã lâ€™occasion de la commÃ©moration de 42 ans du gÃ©nocide perpÃ©trÃ© contre les H du Burundi en 1972 Par La RÃ©daction Il est communÃ©ment admis aujourd'hui, du moins lâ€™entend-on dire dans lâ€™op burundaise, que les tensions de nature ethnique se sont apaisÃ©es.Â On ne demande quâ€™Ã y croire.Â Seulement voilÃ Â VÃ©ritÃ© et la Justice qui sont habituellement perÃ§ues comme tremplin, sinon conditions de la RÃ©conciliation et du Pardon nâ€™ont pas encore vu systÃ©matiquement le jour.La polÃ©mique Â entretenue sur la crÃ©ation et lâ€™action de la Commiss Nationale Terre et autres Biens suffit Ã elle seule Ã prouver que lâ€™on est loin du compte. Et puis il y a les fameux quotas Â Â«Â ethniquesÂ Â» introduits comme par le malin lui-mÃªme Â dans les accords dâ€™Arusha et qui tiennent le pays injustem en lesseÂ : encore faudrait-il, Ã lâ€™issue dâ€™un recensement, dire qui est qui au Burundi.Â Illogique quand tu nous tiensÂ ne peut pas vouloir une chose et faire son contraire.

Ensuite lâ€™intolÃ©rance politique qui prÃ©vaut dans le pays est-elle de nature Ã tracer la voie pour une quelconque recherch de la vÃ©ritÃ©Â ? Â La fameuse Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation elle-mÃªme, quels que soit son mandat, sa compos et ses objectifs, ne risque-t-elle pas dâ€™Ãªtre une commission de plus sinon de trop, une grosse montagne burundaise qui accouchera dâ€™une souris aveugle et sans avenirÂ ?Et pour causeÂ : comment oublier les siens fauchÃ©s par la furie meurtriÃ¨re dâ€™une RÃ©publique (fÃ»t-elle bananiÃ¨re) et jetÃ©s au milieu de nulle part, dans des fosses communes joncha tout le Burundi, mais que personne nâ€™ose encore indexerÂ ?Â Â Comment oublier, se taire et pardonner (dâ€™ailleurs qui pardonnerÂ ?) quand on sait que les comptes bancaires des disparus, leurs biens meubles et immeublesâ€¦ Â ont Ã©tÃ© accaparÃ©s par des gens, certains encore en vie, mais qui dorment dessus comme leurs propriÃ©tÃ©s acquises de haute lutte,Â alors que câ€™est le fruit dâ€™une spoliation Ã la faveur dâ€™un gÃ©nocide honteux dont ils nâ€™osent se revendi commanditaires ni comme exÃ©cutantsÂ ? (Voir notre dernier posting Ã ce sujet sur ce mÃªme site).Qui est coupable de quoi, telle reste la question.Â Pourtant chaque famille victime sait ce qui sâ€™est passÃ©.Â Les bourreaux aussi. Â Â Ceux-lÃ mÃªmes quâ€™Henry Kissinger a qualifiÃ©s de Â« bouchers Â».Â Il ne croyait pas si bien dire, comme sâ€™il avait Ã©tÃ© in la vraie signification de ce mot dont la seule Ã©vocation donne encore froid dans le dos, Â«Â amacuniroÂ Â» pour ne pas le prononcerÂ !Â Les veuves, les orphelins, les descendants sont toujours lÃ .Â Si les premiÃ¨res vieillissent sous le coup du chagrin et des ans, les seconds ont tout appris.Â Et ils sont des centaines de milliers.Â Presque toutes les familles du pays ont Ã©tÃ© soit endeuillÃ©es directement, soit touchÃ©es dans leur Ã©volution normale.Â Ceux qui ne sont pas passÃ©s vie Ã trÃ©pas ont Ã©tÃ© jetÃ©s sur les routes de lâ€™exil pour Ã©chapper au pogrom.Â Les Ã©tudes se sont arrÃªtÃ©es po de jeunes Hutu.Â Dâ€™autres ont Ã©tÃ© empÃªchÃ©s de poursuivre les filiÃ¨res dâ€™enseignement menant Ã des emplois comme prestigieux (droit, Ã©conomie, douanes, mÃ©decine, etc.). Â«Â Tout ce que le Burundi comptait de force vive dâ€™intellectuels Hutu, de fonctionnaires du public et du privÃ©, des prÃªtres, des commerÃ§ants, des Ã©lÃ¨ves, des Ã©tudia mÃªme des paysans, a disparu sans laisser de traceÂ Â», Ã©crivait PerpÃ©tue Nshimirimana, dans un de ses nombreux articles, publiÃ© sur ce mÃªme site 29/04/2012 (Lire 1972-2012. Quarante ans de silence sur le gÃ©nocide des Hutu du Burundi).Pourtant Ã©galement, la fameuse CommunautÃ© internationale, du moins certaines gens de bonne volontÃ© avaient criÃ© au gÃ©nocideÂ ! Â Et les auteurs du forfait leur ont opposÃ© unâ€¦ Â«Â Silence on tueÂ !Â»Â Les ambassadeur rÃ©gime, ses Ã©missaires et les rÃ©gimes analogues qui leur ont succÃ©dÃ© ont rÃ©pÃ©tÃ© la mÃªme attitude face Ã ce d nom.Â Jusque dans les sphÃ¨res des puissants de ce mondeÂ ; jusquâ€™Ã lâ€™ONU. Â Â Mais comme ce crime des crimes mÃªme reste imprescriptible (du moins selon la dÃ©finition de lâ€™ONU, donc du droit international), les cicatrices de tous ceux qui ont souffert dans leur chair et dans leur psychÃ© restent bÃ©antes et les rescapÃ©s continuent de donner de la voix, une voix certes nasillarde, mais qui finira par exploser et faire Ã©chos multiples.Â Ne vaudrait-il pas mieux lâ€™entendre dÃ©jÃ maintenantÂ ?Â Car mieux vaut tard que jamaisÂ !Pourtant Ã©galement peu aprÃ¨s le gÃ©nocide, lâ€™Etat amÃ©ricai autres a bel et bien soulignÃ© que la Belgique, ancien colonisateur du Burundi avait publiquement dÃ©noncÃ© le gÃ©nocide de 1972 et avait arrÃªtÃ© sa coopÃ©ration militaire.Â Au risque de rÃ©pÃ©ter le mÃªme refrain depuis 1985, rappelons Ã lâ€ un jour elle veut bien lever lâ€™accusation portÃ©e contre elle de Â«Â deux poids deux mesuresÂ Â», Â ce quâ€™un de ses spÃ©ciaux, Whitaker pour ne pas le nommer, Â Ã©crivait alors, qualifiant les massacres commis contre les Hutu du Burundi deÂ gÃ©nocideÂ :Â«Â En matiÃ¨re de gÃ©nocide, le 20Ã¨me siÃ¨cle se distinguait par le fait que ce crime est commis de sang-froid sur un ordre donnÃ© dÃ©libÃ©rÃ©ment par les dÃ©tenteurs dâ€™un pouvoir politique despotique et que ses auteurs emp toutes les ressources de la technologie et de lâ€™organisation actuelles pour exÃ©cuter complÃ¨tement et systÃ©matiquemen leurs plans meurtriers. Lâ€™aberration nazie nâ€™est malheureusement pas le seul cas de gÃ©nocide au 20Ã¨me siÃ¨cle. On rappeler aussi le massacre des Hereros en 1904 par les Allemands, le massacre des ArmÃ©niens par les Ottomans en 1915-1916, le pogrom ukrainien en 1919 contre les Juifs, leÂ massacre des Hutu par les Tutsi au Burundi en 1965 et en 1972, le massacre au Paraguay des Indiens AchÃ© avant 1974, le massacre auquel les Khmers rouges se sont livrÃ©s au KampuchÃ©a entre 1975 et 1978 et actuellement le massacre des BahaÃ¯s par les IraniensÂ Â».Lâ€™ONU a-telle besoin dâ€ rapport complÃ©mentaireÂ ?Â Quelquâ€™un disait derniÃ¨rement que les faits sont tÃªtus.Â CertesÂ ; mais sait-il seulement le sont toujours, partout et pour tousÂ ?Â Avant Whitaker et les autres, les mÃ©dias occidentaux avaient tout dit.Â Ou presque.Voici ce quâ€™un membre de lâ€™ARIB publiait dÃ©jÃ en avril 1996 dansÂ Ijambo les Quatre VÃ©ritÃ©s.Â Le texte Â«Â Summum du GÃ©nocide Anti-Hutu (1972-1973) au BurundiÂ Â» est on ne peut plus dâ€™actualitÃ© et il faudrait lâ€™am une Ã©tude plus vaste et complÃ¨te.Lire Summum du GÃ©nocide Anti-Hutu (1972-1973) au Burundi